

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 3

Artikel: Les petits pas vers la protection du climat
Autor: Kaufmann-Hayoz, Ruth
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bon pour
l'environnement

Les articles proposent un instrument de développement durable à long terme, pour le bien de l'écologie, de l'économie et de la société, en commençant par promouvoir les énergies renouvelables dont l'influence sur notre environnement et notre climat est moins néfaste que celle des énergies classiques et fossiles.

Bon pour
la santé

Moins de pollution de l'air liée à la consommation d'énergie signifie aussi moins de maladies dues à cette pollution. Selon certaines sources, on recense chaque année 3'800 morts précoces dues notamment à des problèmes respiratoires, 20'000 journées de soins hospitaliers et 800'000 journées d'incapacité de travailler liées aux mêmes causes; il en résulterait un coût estimé à 3 milliards de francs par an: une valeur qui diminuerait avec la réduction de la consommation d'énergie!

Quelques chiffres

Gaz carbonique

Les quantités de CO₂ rejetées sur le plan mondial induisent une grande partie de l'effet de serre. En Suisse, 45 millions de tonnes de CO₂ ont été rejetées en 1998 à la suite de la combustion d'énergies fossiles. Selon la loi sur le CO₂, cette quantité devrait être réduite de 10% jusqu'en 2010. Cet objectif n'est pas atteignable sans taxer l'énergie ou le CO₂. Les deux articles proposés permettraient de réduire de 10,7% la consommation d'énergie et d'environ 12% les rejets de CO₂.

POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Pour un climat et un environnement sains



Le témoignage de Philippe Roch

Directeur de l'Office fédéral
de l'environnement,
des forêts et du paysage

A terme, le développement économique ne peut se permettre de mépriser l'écologie. Un climat intact et un environnement sain sont indispensables à la qualité de vie et à la prospérité. Les deux nouveaux articles constitutionnels représentent, pour notre pays, des pistes intéressantes, nous amenant à mieux gérer l'énergie en privilégiant celle issue du soleil, de l'eau, du bois et du vent.

Le risque de réchauffement de l'atmosphère par l'activité humaine est enfin reconnu comme un danger réel pour l'Homme et la planète sur laquelle il vit. La communauté internationale a réagi:

les Etats industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effets de serre. La Suisse et l'Union européenne souhaitent réduire de 8% leurs émissions d'ici à 2010 pour les ramener à leur niveau de 1990. L'une des mesures possibles, envisageable sans grand inconvénient, consiste à taxer l'énergie tout en allégeant les charges sociales. Bon nombre de pays européens ont adopté cette option favorable tant à l'écologie qu'à l'économie. Dans ce domaine la Suisse devrait rejoindre les pays scandi-

naves, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre.

Les deux articles constitutionnels sont des instruments politiques efficaces pour l'atmosphère et la protection de l'air. Ils contribueront à réduire de quelque 10% les émissions de CO₂. Climatiquement parlant, voilà qui tient la route. Ils permettront aussi de diminuer la pollution de l'air – notamment en réduisant l'oxyde d'azote et les poussières, domaine dans lequel les objectifs sont encore loin d'être atteints. Voilà encore qui est bon pour l'air que nous respirons, et donc aussi pour notre santé. La loi sur la protection de l'environnement et la loi sur le CO₂ avaient bien besoin d'être confortées. En outre, le produit des redevances ne viendra pas engraisser les caisses fédérales: il servira à réduire les charges sociales et à encourager les énergies renouvelables. Ces propositions sont utiles à plus d'un titre: elles servent la cause de l'environnement, de l'économie et de la qualité de vie.

Les efforts de la Suisse pour réduire les polluants et les gaz à effet de serre liés à la consommation d'énergie doivent être renforcés.

Les petits pas vers la protection du climat

Dans notre vie privée ou professionnelle, souvent par méconnaissance, nous gaspillons l'énergie ou renonçons à investir pour mieux l'utiliser. Cela n'est généralement pas dû à une indifférence ou une paresse de notre part, mais à de nombreux obstacles structurels dans notre société. Parmi les blocages les plus durs, des études économiques et sociales récentes ont révélé les «incitations à contresens» du marché actuel: le prix de l'énergie, trop bas par rapport à celui du travail, nous entraîne - voire nous force - à agir à l'encontre d'une gestion responsable et économe de l'énergie.

Toutefois, ces obstacles ne sont pas inévitables, car ils proviennent de nos choix politiques; on peut donc les ôter par la même voie. Mais une seule

action spectaculaire n'y suffira pas. Il faudra, pas à pas, appliquer différents instruments à bon escient. Les nouveaux articles de politique énergétique sur la redevance en faveur de l'environnement et la redevance promotionnelle sont de tels petits pas intelligents. Osons-les, nous ne le regretterons pas!



Le témoignage de Ruth Kaufmann-Hayoz

Professeur d'écologie générale
à l'Université de Berne